

CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/5/9
20 mars 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
Cinquième réunion
Nairobi, 15-26 mai 2000
Point 15 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR L'ADMINISTRATION DE LA
CONVENTION ET SUR LE BUDGET DES FONDS DE LA CONVENTION

Note du Secrétaire exécutif

INTRODUCTION

1. Lors de sa quatrième réunion, la Conférence des Parties a demandé au Secrétaire exécutif, au paragraphe 15 de sa décision IV/17, de faire rapport à la Conférence des Parties, lors de sa cinquième réunion, sur l'état des revenus et du budget, et de proposer le cas échéant les ajustements nécessaires au budget de la Convention pour l'exercice biennal 1999-2000.

2. Le présent document a été préparé en réponse à cette demande et il met en lumière la performance financière et administrative du Secrétariat depuis la dernière réunion de la Conférence des Parties. Il faudrait le lire en parallèle avec les notes du Secrétaire exécutif sur le projet de budget pour le programme de travail de l'exercice biennal 2001-2002 (UNEP/CBD/COP/5/18 et Add.1).

3. Le document se divise en quatre sections:

(a) La première section porte sur la performance financière en 1999 des trois fonds de la Convention, à savoir le Fonds général pour la Convention sur la diversité biologique (Fonds BY); le Fonds de contributions volontaires spécial pour les activités additionnelles approuvées au titre de la Convention sur la diversité biologique (Fonds BE), et le Fonds de contributions volontaires spécial pour faciliter la participation des Parties au processus de la Convention (Fonds BZ). Les montants de dépenses indiqués ici ne renvoient qu'à la première année de l'exercice biennal 1999-2000, et subiront des modifications importantes d'ici la fin de l'année 2000. Cette section comprend un rapport sur les engagements pris par le Fonds BY pour l'année 2000;

(b) la Section II porte sur les questions relatives au personnel. Elle fait état du progrès accompli dans la classification, l'affichage et la dotation des postes au Secrétariat;

* UNEP/CBD/COP/5/1.

/...

(c) la Section III fait le point sur la mise en œuvre des Arrangements administratifs entre le PNUE et le Secrétariat de la Convention, conclus conformément à la décision III/23 de la Conférence des Parties, et fait état de l'Entente entre le Secrétariat et le Gouvernement du Canada à propos du siège du Secrétariat de la Convention, ainsi que l'a demandé le Bureau lors de sa réunion à Montréal en janvier 2000;

(d) la Section IV présente les éléments d'un projet de décision soumis à la considération de la Conférence des Parties sur l'administration de la Convention et sur le budget pour le Fonds de la Convention.

4. Les textes suivants sont joints en annexes à la présente note:

- (a) Échelles de contributions révisées (annexe I);
- (b) États financiers pour l'année 1998 (annexe II);
- (c) État des contributions au Fonds BY, au Fonds BE et au Fonds BZ, au 31 décembre 1999 (annexe III).

I. PERFORMANCE FINANCIÈRE EN 1999

A. Fonds général pour la Convention sur la diversité biologique (Fonds BY)

1. Budget

5. Par sa décision IV/17, la Conférence des Parties a approuvé pour le programme de base un budget de 17 301 600 \$ pour l'exercice biennal 1999-2000 du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCBD). De ce montant, 11 685 000 \$ devaient être versés par les Parties en fonction de l'échelle indiquée au tableau 5 de la décision IV/17, et 5 616 600 \$ devaient être financés par une contribution distincte du gouvernement hôte et à partir des surplus accumulés (soldes reportés) de l'exercice biennal 1997-1998 et des années antérieures, de la façon suivante :

	<u>1999</u>	<u>2000</u>
Parties	\$5,700,000	\$5,985,000
Gouvernement hôte	\$1,000,000	\$1,000,000
Surplus	\$1,603,000	\$2,013,600
Total	\$8,303,000	\$8,998,600
Total biennal	\$17,301,600	

2. Contributions

6. Au 31 décembre 1999, les contributions reçues en 1999 pour le Fonds BY s'élevaient à 7 070 595 \$, soit:

Contributions pour 1999 reçues en 1999	\$3,972,506
Contribution du Gouvernement hôte	\$1,000,000
Contributions pour 1998 et les années antérieures (surplus)	\$1,768,236
Versements anticipés partiels pour l'année 2000	\$179,853
Contribution spéciale des États-Unis	\$150,000
Total	\$7,070,595

7. En outre, des versements anticipés de 185 157 \$ pour 1999 avaient été reçus en 1998. Le total des contributions disponibles en 1999 s'élevait donc à 7 255 752 \$.

8. Au 31 décembre 1999, par conséquent, on évaluait que les contributions versées pour l'année 1999 s'élevaient à 4 157 663 \$ (ce qui représente 73 pour cent du total approuvé pour l'année en question par la Conférence des Parties à sa quatrième réunion), soit:

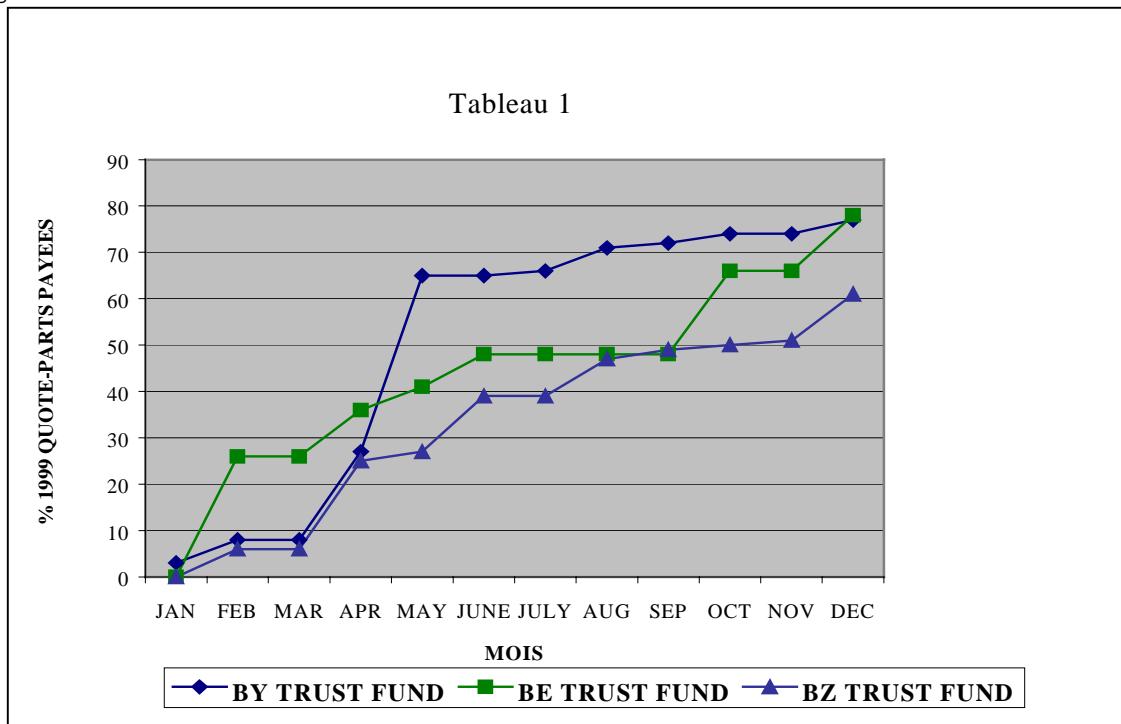
Contributions pour 1999 reçues en 1999	-	\$3,972,506
Versements anticipés pour 1999	-	\$185,157
Total	-	\$4,157,663

Ce montant représente les contributions payées en tout ou en partie par 80 Parties (soit 46 pour cent du nombre total des Parties à la Convention).

9. Le tableau 1 indique ci-dessous les paiements cumulatifs aux fonds de la Convention, par mois, en 1999. Au 30 avril 1999, le total des paiements reçus pour 1999 s'élevait à seulement 29 pour cent du total approuvé, en dépit du fait que les contributions venaient à échéance en janvier. Parce que les Parties n'avaient pas versé leurs contributions à temps, et afin de permettre au Secrétariat de réaliser le programme de travail 1999 et de renouveler les contrats du personnel, le Secrétaire exécutif a puisé dans les surplus disponibles du Fonds BY (constitués par les versements en retard pour 1998 et les années antérieures), faute de quoi le Secrétariat se serait vu dans l'impossibilité de s'acquitter de sa tâche.

10. De la même façon, au 1^{er} janvier 2000, on n'avait reçu que 179 853 \$ en versements pour l'année. Ceci a de nouveau obligé le Secrétaire exécutif à puiser dans les surplus pour faire en sorte que le Secrétariat puisse continuer de fonctionner en dépit du retard dans le versement des contributions.

11. Le contrôle et la surveillance des ressources financières de la Convention a établi que le retard dans les versements dus au Fonds BY, mais aussi aux Fonds BE et BZ, est une tendance qui se maintient.



3. Report du solde

12. Tout solde qui n'a pas été dépensé à la fin d'un exercice biennal est reporté au compte du nouvel exercice. À ce «solde reporté», ou surplus, s'ajoute le versement des contributions en souffrance pour les exercices antérieurs. À sa quatrième réunion, la Conférence des Parties a approuvé l'utilisation d'un montant de 3 616 600 \$ tiré du «solde reporté», c'est-à-dire du surplus de l'exercice biennal 1997-1998 et des années antérieures, pour compenser le retard des contributions des Parties au budget 1999-2000.

13. Au 31 décembre 1999, les dépenses pour 1999 (y compris les frais de soutien du programme) s'élevaient à 5 810 624 \$ (à comparer à 4 157 663 \$ reçus en contributions pour l'année). Les engagements pour l'année 2000 s'élevaient à 8 560 864 \$. Il y avait un engagement excédentaire de 381 423 \$ en 2000 lié à la non-réception des contributions. Au 1^{er} janvier 2000, on n'avait reçu que 17 853 \$ en contributions pour l'année 2000. Par conséquent, sur les engagements déjà pris pour l'année 2000, un total de 8 381 011 \$ a été engagé en utilisant le «solde reporté», ou surplus, des exercices biennaux antérieurs.

14. Si le reste des sommes promises pour l'année 2000 -- et qui s'élèvent à 5 702 162 \$ -- ainsi que les engagements des années antérieures étaient versés au complet au cours de l'année 2000, on devrait prévoir un surplus de 7 953 245 \$ au 31 décembre 2000, qui se répartit comme suit:

Solde impayé pour 1995	-	\$31,591
Solde impayé pour 1996	-	\$98,740
Solde impayé pour 1997	-	\$223,153
Solde impayé pour 1998	-	\$458,835
Solde impayé pour 1999	-	\$1,438,764
Solde impayé pour 2000	-	\$5,702,162
Total	-	\$7,953,245

15. Il faut remarquer toutefois que, depuis la création du Fonds BY, le taux de paiement des quotes-parts d'une année au cours de l'année même n'a jamais dépassé 75 pour cent. Si cette tendance se confirme en 2000, et en supposant qu'au moins 15 pour cent des contributions des années antérieures restent impayées, il est plus réaliste de présumer que le surplus projeté ne sera que d'environ 6 190 042 \$. Le Secrétariat aura besoin de ce surplus pour amorcer son travail au début de 2001 car on peut prévoir qu'on n'aura pas encore reçu les quotes-parts pour 2001 au 1^{er} janvier de cette année-là.

4. Les dépenses en 1999

16. Les dépenses directes en 1999 (y compris les frais de soutien du programme) au 31 décembre 1999 et les engagements pour 2000 s'élèvent respectivement à 5 810 624 \$ et à 8 560 864 \$.

17. Pour 1999, ce montant correspond à environ 70 pour cent du montant total approuvé par la Conférence des Parties pour les activités du Fonds BY en vertu de la décision IV/17. Cependant, il correspond à 140 pour cent des contributions totales reçues en 1999 pour cette année-là, et à près de 80 pour cent du revenu réel total disponible en 1999 (c'est-à-dire des contributions reçues en 1999 pour 1999 et pour les années antérieures et les années à venir). Il faut remarquer que les 40 pour cent additionnels proviennent d'excédents reçus pour les années antérieures.

18. Comme il n'y a pas eu de fonds additionnels disponibles en 1999, il n'a pas été possible d'engager tous les montants approuvés par la Conférence des Parties pour l'année 1999. Les tableaux 1 et 2 présentent respectivement la ventilation des dépenses par programme et par poste de dépense.

19. Si on a mis en œuvre les activités planifiées pour 1999, on n'a dépensé en 1999 que 80 pour cent du revenu total disponible, qui s'élevait à 7 255 752 \$. Le solde non dépensé, de 20 pour cent, vient de ce qu'on a réalisé des économies lorsque des réunions organisées par le Secrétariat se sont déroulées immédiatement l'une à la suite de l'autre et de ce que le coût de location des locaux de conférence a diminué suite à une entente avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), car les réunions se déroulent dans ses locaux.

20. En outre, il est important de regarder l'exercice biennal comme un tout car certaines activités amorcées en 1999 ne se termineront que dans la deuxième partie de l'exercice, et les dépenses n'apparaîtront alors qu'en l'année 2000.

(a) Dépenses par programme

21. Les 80 pour cent du revenu réel total disponible en 1999 (et dépensés en 1999) sont présentés ci-dessous par programme. Ces revenus prennent en compte les montants versés au Fonds, non seulement par rapport aux quotes-parts établies pour 1999 mais aussi les montants versés en 1999 en vertu d'engagements pour les années antérieures ou les années à venir.

Table 1. Dépenses en 1999 par programme

<u>Programme</u>	<u>Projet approuvé</u> (\$US)	<u>Dépenses</u>	<u>Pourcentage du/des:</u>		
			<u>Budget approuvé par la CDP</u>	<u>Contributions réelles reçues pour 1999</u>	<u>Revenu reçu en 1999</u>
Direction exécutive et gestion	813 500	636 716	78,2		
Questions scientifiques, techniques et technologiques	1 989 700	1 515 110	76,1		
Mise en œuvre et communication	1 979 800	1 200 290	60,6		
Prévention des risques biotechnologiques	1 275 200	896 315	70,3		
Services de soutien	1 289 600	893 716	69,3		
<u>PSC: soutien au programme</u>	955 214	668 479	70,0		
Total	8 303 014	5 810 624	70,0	139,7	80,1

Direction exécutive et qestion

22. Soixante-dix-huit (78) pour cent des montants que la Conférence des Parties avait alloués à la Direction exécutive et à la gestion lors de sa quatrième réunion ont été dépensés en 1999. Ce programme disposait presque de tout son personnel au cours de cette période, sauf pour le poste d'Administrateur principal qui n'a été comblé qu'en août. Mais on n'a pas utilisé tous les montants prévus pour les consultations dans le cadre de ce programme. Les dépenses pour les réunions du Bureau de la Conférence des Parties ont été plus élevées que prévu parce qu'il a fallu convoquer plus de réunions qu'on ne l'avait d'abord planifié pour 1999, à cause des négociations autour du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques.

Questions scientifiques, techniques et technologiques

23. Comme on le voit au tableau 1, 76 pour cent des montants approuvés par la Conférence des Parties pour le programme des questions scientifiques, techniques et technologiques (STTM) ont été dépensés en 1999. La principale raison qui explique la réduction des dépenses prévues, c'est qu'au dernier moment un certain nombre de candidats sélectionnés pour les postes à combler

ont décliné notre offre d'emploi. À l'inverse, les honoraires pour les experts conseils ont été plus élevés que prévu à cause du nombre de postes vacants.

24. On a aussi réalisé des économies en tenant coup sur coup la quatrième réunion de l'Organe subsidiaire et la Réunion intersessions sur le fonctionnement de la Convention (ISOC), sans compter qu'un certain nombre de réunions de groupes de liaison ont été financées par des dons au Fonds BE. D'autres économies ont également été réalisées quand le Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages a vu son travail subventionné pratiquement par un gouvernement.

Mise en œuvre et communication

25. Soixante et un pour cent du budget approuvé pour le programme de mise en œuvre et communication ont été dépensés en 1999. Douze des 13 postes approuvés ont été comblés en 1999, mais des économies considérables ont été réalisées dans le cadre de ce programme en tenant la Réunion intersessions sur le fonctionnement de la Convention immédiatement après la quatrième réunion de l'Organe provisoire. En outre, les fonds engagés pour l'élaboration des Perspectives mondiales sur la diversité biologiques (GBO) n'apparaîtront que dans les comptes de 1999, mais aussi dans ceux de l'année 2000 puisqu'il s'agit d'une activité permanente.

Prévention des risques biotechnologiques

26. Soixante-dix pour cent du budget approuvé pour le programme de prévention des risques biotechnologiques ont été dépensés en 1999. Cinq des six postes approuvés ont été comblés. La majorité des sommes dépensées dans le cadre de ce programme l'ont été pour l'organisation des rencontres de négociation du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques, au cours de l'année 1999.

Services de soutien

27. Les coûts reliés aux communications, à l'impression et aux assurances ont été moins élevés que prévu au départ, mais ces économies ont été quelque peu annulées par des coûts plus élevés que prévu pour la location et l'entretien de l'équipement. Les frais de voyages d'affaires n'ont atteint que 65 pour cent du montant approuvé par la Conférence des Parties, ce qui s'explique ici encore par les postes non comblés. D'autre part, les coûts de l'assistance temporaire ont été plus élevés que prévu car des postes ont été comblés sur une base temporaire en attendant de pouvoir recruter du personnel à plus long terme. Trois des six postes du Service général pour les services de soutien n'avaient toujours pas été comblés à la fin de l'année.

(b) Dépenses par poste de dépense

28. Comme on l'a expliqué plus haut, environ 80 pour cent du revenu réel total disponible en 1999 ont été dépensés en 1999. Ce revenu prend en compte les montants versés au Fonds en 1999 mais aussi les montants versés en 1999 pour des engagements antérieurs ou postérieurs à l'année 1999. Ces revenus apparaissent ci-dessous au tableau 2, comme pourcentage des contributions reçues et aussi comme pourcentage du revenu disponible total.

Dépenses afférentes au personnel

29. Tel qu'indiqué ci-dessous au tableau 2, les dépenses afférentes au personnel se sont élevées à 2 401 106 \$, soit 71 pour cent du montant total prévu au budget pour ce poste. Le taux de vacance a été important au début de l'année puisque, au 10 février 1999, seulement 11 postes professionnels sur 27 et 9 postes du Service général sur 20 avaient été comblés. Cependant, dès la mi-mars 2000, la situation avait sensiblement évolué car 21 des 27 postes professionnels et 17 des 20 postes du Service général étaient occupés par des employés régularisés.

Table 2. Dépenses en 1999 par poste de dépense

<u>Poste de dépense</u>	<u>Budget approuvé</u> (\$US)	<u>Dépense</u>	<u>Pourcentage du/des:</u>		
			<u>Budget approuvé</u> par la <u>CDP</u>	<u>Contributions réelles reçues</u> en 1999	<u>Revenu</u> reçu en <u>1999</u>
Dépenses afférentes au personnel	3 383 700	2 401 106	70,9		
Consultants	225 000	174 532	77,6		
Voyages d'affaires	565 000	367 802	65,1		
Service des conférences	2 126 500	1 512 092	71,1		
Frais généraux d'opération	1 022 600	686 613	67,1		
<u>Frais de soutien au programme (PSC)</u>	955 214	668 479	70,0		
Total	8 303 014	5 810 624	70,0	139,7	80,1

30. Sur les neuf postes vacants, (six postes professionnels et trois postes du Service général), le processus de recrutement était terminé, en janvier 2000, pour quatre des postes professionnels. On prévoit néanmoins qu'à la fin de l'exercice biennal les dépenses globales afférentes au personnel seront encore un peu en deçà du niveau approuvé, à cause du roulement normal au sein du personnel et du travail de recrutement qui s'ensuit. On trouvera plus de détails sur l'évolution de cette question ci-dessous aux paragraphes 47-48, ainsi que, sur une base trimestrielle, dans le Rapport trimestriel remis aux Parties.

31. Il faut aussi remarquer que les prévisions budgétaires pour les dépenses afférentes au personnel sont établies à partir des coûts-types estimés en fonction des hypothèses contenues dans la note du Secrétaire exécutif sur le projet de budget pour le programme de la Convention sur la diversité biologique pour l'exercice biennal 1999-2000, préparé pour la quatrième réunion de la Conférence des Parties (UNEP/CBD/COP/4/25). Elles comprennent à la fois les salaires et les dépenses communes pour le personnel (avantages sociaux et droits acquis estimés à 35 pour cent du salaire net plus l'indemnité de poste pour les professionnels, et à 25 pour cent de l'ajustement du salaire net pour les employés du Service général). Étant donné que ces coûts se fondent sur les coûts-types utilisés par le PNUE, les dépenses réelles peuvent varier en fonction des fluctuations de l'indemnité de

poste (l'indemnité de poste à Montréal a été très faible) et d'autres facteurs tels que le nombre de personnes à charge, les indemnités pour frais d'études, les primes de rapatriement, et ainsi de suite.

Consultants

32. Les dépenses pour les consultants ont été moins élevées que prévu, en partie parce qu'une somme de 96 916 \$ a été reçue de plusieurs gouvernements, par l'entremise du Fonds BE, pour des activités qui avaient d'abord été inscrites au budget de base. En conséquence, le montant prévu au budget de base pour ces consultants n'a pas été déboursé. On prévoit que les dépenses pour les consultants seront plus élevées pour l'année 2000, surtout si des activités additionnelles non planifiées doivent être entreprises pour donner suite aux recommandations de l'Organe subsidiaire ou d'autres instances.

Voyages d'affaires

33. Les frais de voyages ont eux aussi été moins élevés que prévu en 1999. Encore une fois, la chose s'explique en partie par la vacance de certains postes alors que les prévisions avaient été établies en supposant qu'ils seraient comblés. On prévoit que ce poste de dépense connaîtra une hausse importante pendant l'année 2000 étant donné l'augmentation du nombre de professionnels régularisés à l'emploi du Secrétariat.

Service des conférences

34. Les dépenses liées au service des conférences ont été moins élevées que prévu en 1999, surtout parce qu'on a tenu coup sur coup la quatrième réunion de l'Organe subsidiaire et la Réunion intersessions sur le fonctionnement de la Convention, mais aussi suite au succès des négociations pour la location des locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), puisque les réunions ont pu s'y dérouler. À cet égard, le Secrétaire exécutif a demandé et reçu l'autorisation du Bureau de la Conférence des Parties pour utiliser la somme de 370 000 \$ ainsi économisée afin d'appuyer les consultations informelles non planifiées sur le Protocole en matière de prévention des risques biotechnologiques, qui se sont tenues à Vienne du 15 au 19 septembre 1999, et de financer la reprise de la session de la réunion extraordinaire de la Conférence des Parties en vue de l'adoption du Protocole, qui s'est déroulée du 20 au 29 janvier 2000.

Frais d'exploitation généraux

35. Les frais d'exploitation généraux comprennent l'équipement et les fournitures de bureau, les services publics et les assurances, l'impression de documents, les frais de communication et la distribution de la documentation imprimée ou autre. Les dépenses à ces postes ont été moindres que prévu, surtout parce qu'on a donné la priorité à d'autres postes du budget à mesure qu'on avait accès à des fonds. En outre, des économies ont été réalisées, par exemple pour l'impression et les télécommunications, quand le Secrétariat est parvenu à négocier des tarifs extrêmement avantageux pour les appels internationaux avec notre fournisseur de services interurbains et quand nous avons obtenu une offre de services avantageuse de l'imprimerie de l'OACI, ce qui a considérablement diminué nos coûts d'impression.

5. Engagements pour l'année 2000

36. Les engagements pour l'année 2000 représentent un montant de 8 560 864 \$. Cette somme correspond à l'utilisation des surplus des années antérieures et comprend les fonds approuvés par la Conférence des Parties pour l'année 2000 (7 360 804 \$) ainsi que les fonds approuvés pour l'utilisation des surplus (762 000 \$ pour la reprise de la session de la réunion extraordinaire de la Conférence des Parties et 300 000 \$ pour la première réunion du Groupe de travail spécial sur l'Article 8 (j)) (voir ci-dessous les tableaux 3 et 4). Les dépenses en 2000, au 31 mars 2000, s'élevaient à 1 961 955 \$.

Table 3. Engagements pour l'année 2000 par programme

<u>Programme</u>	<u>Budget approuvé (US)</u>	<u>Engagements</u>	<u>Pourcentage du/des:</u>
			<u>Budget approuvé par la CDP</u> <u>Contributions reçues pour 2000</u>
Direction exécutive et gestion	1 839 100	1 770 962	96,3
Questions scientifiques, technologiques et techniques	2 069 900	1 863 702	90,0
Mise en œuvre et communication	1 600 200	1 360 573	85,0
Prévention des risques biotechnologiques	1 078 800	559 226	51,8
Services de soutien	1 375 400	959 524	69,8
<u>Frais de soutien du programme</u>	1 035 200	846 819	81,8
<u>Subtotal</u>	8 998 600	7 360 804	81,8
Surplus	1 062 000	1 062 000	100,0
<u>Frais de soutien au programme</u>	138 060	138 060	100,0
<u>Total</u>	10 198 660	8 560 864	83,9
			5.1

Table 4. Engagements pour l'année 2000 par poste de dépense

<u>Poste de dépense</u>	<u>Budget approuvé(US)</u>	<u>Engagements</u>	<u>Pourcentage du budget approuvé</u>
Dépenses afférentes au personnel	3 552 900	3 536 686	100
Consultants	236 300	266 300	113
Voyages d'affaires	595 900	310 000	52
Service des conférences	2 368 700	1 738 700	73
Frais généraux d'exploitation	1 210 000	662 300	55
<u>Frais de soutien du programme</u>	1 035 200	846 819	82
Sous-total	8 998 600	7 360 804	81,8
<u>Surplus</u> (Reprise d'ExCOP - 762 000 \$; Groupe de travail Article 8(j) - 300 000 \$)	1 062 000	1 062 000	100
<u>Frais de soutien au programme</u>	138 060	138 060	100
Total	10 198 660	8 560 864	83,9

B. Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires visant à faciliter la participation des Parties aux activités entreprises au titre de la Convention (Fonds BZ)

37. Au 31 décembre 1999, les contributions au Fonds BZ reçues en 1999 s'élevaient à 1 319 892 \$. De ce montant, 1 049 982 \$ représentaient des paiements pour 1999 et 269 910 \$, des paiements pour les années antérieures. Les contributions au Fonds BZ sont affectées à des réunions spécifiques en 1999 et 2000. Le total des contributions annoncées en 2000 s'élevait à 363 222 \$. Au 8 mars 2000, on n'avait encore reçu aucune contribution.

38. Les dépenses engagées pour permettre à 363 représentants des Parties admissibles à une aide financière de participer aux réunions ci-dessous, qui se sont tenues en 1999, se sont élevées à 1 110 254 \$ (sans compter les frais de soutien au programme) :

(a) Sixième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur la prévention des risques biotechnologiques, Carthagène, Colombie, 14-19 février 1999 (142 participants subventionnés);

(b) Réunion extraordinaire de la Conférence des Parties, Carthagène, Colombie, 22-23 février 1999 (142 participants subventionnés);

(c) Quatrième réunion de l'Organisme subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA), Montréal, 21-25 juin 1999 (83 participants subventionnés);

(d) Réunion intersessions sur le fonctionnement de la Convention, Montréal, 28-30 juin 1999 (88 participants subventionnés);

(e) Réunion du groupe de liaison sur l'approche fondées sur les écosystèmes, Paris, 15-17 septembre 1999 (8 participants subventionnés);

(f) Consultation informelle autour du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques, Vienne, 15-19 septembre 1999 (96 participants subventionnés);

(g) Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages, San José, Costa Rica, 4-8 octobre 1999 (six participants subventionnés) et

(h) Réunion exploratoire (*Brainstorming*) sur les évaluations scientifiques pour la Convention sur la diversité biologique, Oslo, 17-19 novembre 1999 (quatre participants subventionnés).

39. Pendant la période de janvier à mars 2000, les réunions suivantes se sont tenues:

(a) La reprise de la session extraordinaire de la réunion de la Conférence des Parties, Montréal, 20-28 janvier 2000 (106 participants subventionnés);

(b) La cinquième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA), Montréal, 31 janvier - 4 février 2000, (107 participants subventionnés);

(c) Le Groupe de travail spécial intersessions à participation non limitée sur l'Article 8(j), Séville, Espagne, 27-31 mars 2000 (77 participants subventionnés).

40. D'autres réunions sont prévues pour l'année 2000 :

(a) La cinquième réunion de la Conférence des Parties, Nairobi, 15-26 mai 2000;

(b) La première réunion du Comité intergouvernemental pour le Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques (ICCP), Paris, novembre/décembre 2000.

41. Un montant de 164 449 \$ a été dépensé pour le transport des participants à la reprise de la session extraordinaire de la réunion de la Conférence des Parties, et 138 242 \$ pour les participants à la cinquième réunion de l'Organe subsidiaire. On estime que le Fonds BZ a déboursé 129 512 \$ pour le transport des participants à la réunion du Groupe de travail sur l'Article 8(j).

42. On espère recevoir assez de contributions des parties donatrices pour faciliter la participation d'au moins un délégué de chacun des 147 pays en développement et à économie de transition admissibles à une aide financière en tant que Parties à la Convention, à la cinquième réunion de la Conférence des Parties qui se tiendra à Nairobi, Kenya, du 15 au 26 mai 2000. Mais pour que la chose puisse se faire, des contributions additionnelles devront être versées ou promises au Fonds BZ pour l'année 2000.

C. Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires supplémentaires visant les activités approuvées au titre de la Convention sur la diversité biologique (Fonds BE)

43. Le Secrétariat a reçu pour les activités approuvées supplémentaires des contributions s'élevant à 1 065 312 \$ en 1999, dont 1 040 322 \$ destinés à des activités tenues en 1999 et 24 990 \$ représentant des versements faits en 1999 pour des activités tenues dans les années antérieures. Les contributions au Fonds BE sont réservées à des activités spécifiques en 1999 et en 2000.

44. Un total de 928 027 \$ (en incluant les frais de soutien du programme) a été dépensé ou engagé en 1999 pour des activités approuvées supplémentaires, dont :

(a) Les salaires de quatre employés (Chargé de programme - Diversité biologique agricole; Chargé de programme - Taxonomie; et Adjoint au programme - Connaissances indigènes) (138 679 \$);

(b) Les coûts afférents au service des conférences et au transport des membres du personnel pour la sixième réunion du Groupe de travail spécial à participation non limitée sur la prévention des risques biotechnologiques et la première partie de la réunion extraordinaire de la Conférence des Parties pour l'adoption du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques (Carthagène, Colombie, 12-23 février 1999) (188 393 \$);

(c) Les coûts afférents au service de la conférence pour les consultations informelles autour d'un protocole sur la prévention des risques biotechnologiques (Vienne, 15-19 septembre 1999) (58 000 \$);

(d) Les frais de voyage des experts et les frais du service de la conférence pour la réunion du Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages (San José, Costa Rica, 4-8 octobre 1999) (209 121 \$);

(e) La préparation du Manuel sur le fonctionnement de la Convention (30 100 \$);

(f) Les activités du Centre d'échange (39 050 \$);

(g) La réunion du Groupe de liaison sur l'approche fondée sur les écosystèmes (27 766 \$);

(h) La réunion intersessions sur le fonctionnement de la Convention (22 660 \$); et

(i) La consultation des experts sur le blanchissement corallien, tenue à Manille du 11 au 13 octobre 1999 (9 357 \$).

45. L'état des contributions aux trois fonds d'affectation spéciale, au 31 décembre 1999, est présenté ci-dessous à l'annexe III.

III. PERSONNEL

Postes établis

46. Au paragraphe 5 de sa décision IV/17, la Conférence des Parties a approuvé 47 postes dans le cadre du budget du Fonds BY pour l'exercice biennal 1999-2000 : 27 postes professionnels et 20 postes au Service général. En outre, 12 postes ont été financés en 1999 à travers le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour les activités supplémentaires approuvées au titre de la Convention (Fonds BE) (voir ci-dessous le tableau 4).

Vacances comblées

47. Au 31 décembre 1998, 11 postes professionnels et neuf postes du Service général avaient été comblés par des employés régularisés dans le cadre du budget de base. Au 17 mars 2000, 20 postes professionnels et 17 postes du Service général étaient occupés par des employés régularisés.

48. En ce qui concerne les postes financés dans le cadre du Fonds BE, au 17 mars 2000, 10 des 12 postes financés à partir d'autres sources avaient été comblés.

Table 3. État de la dotation au SCBD: Fonds BY (budget de base)

(au 17 mars 2000)

<u>État des postes</u>	<u>Postes professionnels</u>	<u>Postes du Service général</u>
Nombre total de postes approuvés par la Conférence des Parties	27	20
Regularisés	22	17
Court terme/vacants/réaffichés	5 *	3

* Le processus de recrutement est maintenant terminé pour quatre de ces cinq postes vacants.

Table 4. État de la dotation au SCBD: Fonds BE (Autres sources de financement)

(au 17 mars 2000)

<u>État des postes</u>	<u>Postes professionnels</u>	<u>Postes du Service général</u>
Nombre total de postes à financer à partir d'autres sources	9	3
Regularisés	7	0
Court terme/vacants/réaffichés	2 (Québec)	3 (PNUE)

* Postes financés par:

PNUE	3 postes professionnels
PNUE	3 postes du Service général
FAO	1 poste professionnel
UNESCO	1 poste professionnel (interrompu le 22/3/00)
Australie/Suède	1 poste professionnel
Pays-Bas	1 poste professionnel
Québec	2 postes professionnels (les 2 sont vacants)

III. ARRANGEMENTS ADMINISTRATIFS

A. Arrangements administratifs entre le PNUE et le Secrétariat de la Convention

49. Le rapport que voici sur les Arrangements administratifs résume les renseignements contenus dans le Rapport trimestriel produit par le Secrétariat et distribué aux Parties.

50. Les Arrangements administratifs entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (UNEP/CBD/COP/4/24 et Conn.1, annexe III) sont entrés en vigueur le 30 juin 1997. Ils avaient été préparés pour donner suite au paragraphe 1 de la décision III/23, par laquelle la Conférence des Parties invitait le Directeur général du PNUE et le Secrétaire exécutif de la Convention à mettre au point des procédures pour le fonctionnement du Secrétariat de la Convention, à clarifier et à rendre plus effectifs leurs responsabilités et leurs rôles respectifs.

/...

51. Les Arrangements administratifs couvrent les sujets suivants, relatifs au fonctionnement du Secrétariat: les arrangements concernant le personnel; les arrangements financiers; les contributions et les fonds; la trésorerie; le budget; la comptabilité et les rapports; l'acquisition de produits et de services; le remboursement des services fournis au Secrétariat; le service des conférences et les autres services.

Arrangements relatifs au personnel

52. Les Arrangements administratifs ont été respectés en ce qui a trait aux arrangements relatifs au personnel, au recrutement des employés, aux niveaux de postes, aux nominations et aux promotions, à la description des tâches et à l'affichage des postes vacants.

53. En ce qui a trait à la création d'une Commission de nomination et de promotion (APB) au siège du Secrétariat, il a été impossible d'en mettre une sur pied parce qu'on ne trouve pas au Secrétariat assez d'employés aux échelons requis pour constituer une APB. Il faut toutefois noter que les jurys formés dans les départements pour évaluer et interviewer les candidats aux postes à combler au Secrétariat sont composés de membres qualifiés du personnel du Secrétariat. Faute d'un nombre suffisant d'employés de niveau D-1, le Secrétaire exécutif reçoit, pour évaluer les candidats aux postes de niveau P-5 et D-1, l'avis de jurys de sélection formés d'employés qualifiés (au niveau approprié) du Secrétariat et du siège du PNUE.

54. Conformément aux Arrangements administratifs, une instance représentant le personnel du Secrétariat a été établie en septembre 1997 et dotée d'un comité exécutif (trois professionnels et trois employés du Service général). Cette instance est représentée sur tous les jurys formés dans les départements dans le cadre du processus de recrutement pour combler les postes au Secrétariat.

Arrangements financiers

55. Les finances de la Convention sont régies par les Règles et procédures financières des Nations Unies, comme le prévoient les Arrangements administratifs.

Contributions et fonds

56. Comme le stipulent les Arrangements administratifs, trois fonds ont été constitués pour soutenir le processus de la Convention:

(a) le Fonds général pour la Convention sur la diversité biologique (fonds BY);

(b) le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires supplémentaires visant les activités approuvées au titre de la Convention sur la diversité biologique (Fonds BE)

(c) le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires visant à faciliter la participation des Parties aux activités entreprises au titre de la Convention (Fonds BZ).

57. Ces fonds sont administrés conformément aux règles et procédures des Nations Unies, et les factures pour les contributions que les Parties à la

Convention doivent verser au Fonds BY sont émises par le PNUE le 1^{er} octobre de l'année précédent l'année de la contribution. Le PNUE fournit au Secrétariat, de mois en mois, une mise à jour sur l'état des engagements, du paiement des contributions et des dépenses. Ces renseignements sont communiqués aux Parties par le Secrétariat dans son Rapport trimestriel.

Trésorerie

58. Les contributions versées aux fonds au titre de la Convention sont placées par le Trésorier des Nations Unies conformément aux Arrangements administratifs, et tous les intérêts gagnés sont portés au crédit des fonds concernés.

Budget

59. Conformément aux Arrangements administratifs, le Secrétaire exécutif ne peut engager de ressources que dans les limites du budget approuvé par la Conférence des Parties, et en respectant les Règles et procédures pertinentes des Nations Unies.

Comptabilité et rapports

60. Comme le précisent les Arrangements administratifs, le PNUE/Bureau des Nations Unies à Nairobi (UNON) tient la comptabilité de la Convention, approuve les paiements au nom du Secrétariat, assure le service de la paye, enregistre les obligations, déboursés et dépenses, et fournit des rapports sur les comptes au Secrétaire exécutif.

61. Les comptes de clôture sont soumis au Secrétaire exécutif pour qu'il les certifie et les soumette à la Commission des vérificateurs externes de la Conférence des Parties conformément aux Règles et procédures financières de la Convention. Les états financiers pour la première année de l'exercice biennal 1998-1999, qui s'est terminée le 31 décembre 1998, se retrouvent à l'annexe II. Les états financiers pour la deuxième année de l'exercice financier seront distribués lors de la cinquième réunion de la Conférence des Parties.

Acquisition de produits et services

62. L'acquisition de produits et de services au Secrétariat se fait conformément aux Arrangements administratifs. En particulier, on procède par appel d'offres pour les contrats de plus de 20 000 \$, et les transactions de plus de 70 000 \$ sont soumises aux procédures prévues dans les règles financières comme devant s'appliquer au PNUE. Les voyages du personnel du Secrétariat respectent les critères établis pour le personnel des Nations Unies.

Remboursement des services fournis au Secrétariat

63. Comme le précisent les Arrangements administratifs, et conformément à la décision 20/35 du Conseil d'administration du PNUE, tous les fonds de la Convention sont sujets à des frais de soutien au programme de 13 pour cent, qui servent en partie à financer la direction et le personnel du Secrétariat, ainsi que les services de recrutement et les services de développement des ressources humaines fournis par le PNUE/UNON.

Service des conférences et autres services

64. Le service des conférences est fourni par le PNUE/UNON à toutes les sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires, selon la demande, conformément aux Arrangements administratifs.

B. Entente entre le Secrétariat de la Convention et le Gouvernement du Canada au sujet du siège du Secrétariat de la Convention

65. En vertu de la décision II/19 de la Conférence des Parties, qui demandait au Directeur général du PNUE de négocier et de conclure avec le Gouvernement du Canada une entente à propos du siège social, le PNUE et le Gouvernement du Canada ont signé une entente touchant le siège du Secrétariat de la convention, à New York, le 25 octobre 1996. Cette entente est entrée en vigueur le 20 novembre 1997, par un décret publié dans la *Gazette du Canada*, IIe partie, volume 131, N° 25, en date du 10 décembre 1997.

66. Voici les articles de cette Entente :

- Article 1 Définitions
- Article 2 Personnalité et capacité juridique;
- Article 3 Inviolabilité des locaux du Secrétariat et des archives
- Article 4 Biens, fonds et avoirs
- Article 5 Exemption d'impôts et de droits de douane
- Article 6 Facilités de communication
- Article 7 Installations pouvant accueillir des conférences et des réunions
- Article 8 Accès aux locaux du Secrétariat
- Article 9 Interruption de services publics
- Article 10 Privilèges et immunités des représentants des Parties à la Convention
- Article 11 Privilèges et immunités des fonctionnaires du Secrétariat
- Article 12 Privilèges et immunités des experts en missions
- Article 13 Emploi des personnes à charge
- Article 14 Levée de l'immunité
- Article 15 Respect des lois et des règlements du Canada
- Article 16 Procédure de notification
- Article 17 Carte d'identité et laissez-passer des Nations Unies
- Article 18 Règlement des différends
- Article 19 Dispositions finales

67. Il faut remarquer que, si la plupart de ces Articles sont appliqués conformément à l'Entente, il reste deux Articles qui causent une certaine préoccupation au Secrétariat, soit :

- l'Article 5 - Exemption d'impôts et de droits de douane;
- l'Article 11 - Privilèges and immunités des fonctionnaires du Secrétariat

Article 5 (Exemption d'impôts et de droits de douane)

68. Si l'Entente à propos du siège du Secrétariat de la Convention est déjà mise en œuvre, on a enregistré des retards dans le remboursement des impôts et des droits de douane (Article 5). Entre la date du déménagement du Secrétariat à Montréal, en juin 1996, et le 30 juin 1999, le Secrétariat a accumulé un compte de taxes de 313 614,34 US\$. De ce montant, 164 816,46 US\$ correspondent à la Taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et 148 797,88 US\$ à la Taxe de vente du Québec (TVQ). Jusqu'ici, seule la TPS a été remboursée.

69. De la même façon, le personnel cadre du Secrétariat, qui a droit à une exemption de taxes, n'a reçu aucun remboursement de TVQ depuis que le Secrétariat s'est établi à Montréal.

Article 11 (Priviléges et immunités des fonctionnaires du Secrétariat)

70. En ce qui a trait aux visas, les nouveaux membres du personnel et leurs familles ont parfois dû attendre un certain temps pour obtenir leurs visas et pouvoir se rapporter au Secrétariat.

IV. SUGGESTION À LA CONFÉRENCE DES PARTIES

71. La Conférence des Parties est invitée à considérer les éléments suivants d'un éventuel projet de décision:

«La Conférence des Parties

«1. Autorise le Secrétaire exécutif, dans le but d'améliorer l'efficacité du Secrétariat et d'y attirer un personnel hautement qualifié, à conclure directement des arrangements administratifs et contractuels avec des Parties et des organismes - qui auraient offert au Secrétariat des ressources humaines ou d'autres formes d'appui - en tenant compte de qui pourrait permettre au Secrétariat de s'acquitter efficacement de ses fonctions, et en veillant à utiliser de manière efficiente les compétences, les ressources et les services disponibles;

«2. Reconnaît la nécessité d'assurer une plus large participation des Parties aux réunions de la Convention et, dans cette perspective, prend note de la décision du Bureau de la Conférence des Parties autorisant le Secrétaire exécutif à utiliser les économies du Fonds BY pour financer la participation aux réunions de la Convention des pays en développement Parties à la Convention, et en particulier celle des pays les moins avancés et des petits États insulaires, et celle des autres Parties ayant une économie en transition.»

Annexe I

ÉCHELLE RÉVISÉE DES CONTRIBUTIONS

Partie	Barème des quotes-parts de l'ONU 1999 (pour cent)	Barème, plafond de 25%, nul PMA ne verse plus de 0.01 % (pour cent)	Contributions Pour le 1er jan. 2001 US\$	Barème des quotes-parts 2000 (pour cent)	Barème, plafond à 25%, nul PMA ne verse plus de 0.01 % (pour cent)	Contributions pour le 1er jan. 2002 US\$	Total des contributions 2001-2002 US\$	
1	Albanie	0.003	0.004	449	0.003	0.004	543	993
2	Algérie	0.094	0.124	14,077	0.086	0.115	15,578	29,655
3	Angola	0.010	0.013	1,498	0.010	0.013	1,811	3,309
4	Antigua et Barbuda	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
5	Argentine	1.024	1.348	153,351	1.103	1.469	199,793	353,144
6	Arménie	0.011	0.014	1,647	0.006	0.008	1,087	2,734
7	Australie	1.482	1.951	221,939	1.483	1.975	268,625	490,564
8	Autriche	0.941	1.239	140,921	0.942	1.254	170,630	311,551
9	Bahamas	0.015	0.020	2,246	0.015	0.020	2,717	4,963
10	Bahreïn	0.017	0.022	2,546	0.017	0.023	3,079	5,625
11	Bangladesh	0.010	0.013	1,498	0.010	0.013	1,811	3,309
12	Barbade	0.008	0.011	1,198	0.008	0.011	1,449	2,647
13	Bélarus	0.082	0.108	12,280	0.057	0.076	10,325	22,605
14	Belgique	1.103	1.452	165,182	1.104	1.470	199,974	365,156
15	Belize	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
16	Bénin	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
17	Bhutan	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
18	Bolivie	0.007	0.009	1,048	0.007	0.009	1,268	2,316
19	Botswana	0.010	0.013	1,498	0.010	0.013	1,811	3,309
20	Brésil	1.470	1.935	220,142	1.471	1.959	266,451	486,594
21	Bulgarie	0.019	0.025	2,845	0.011	0.015	1,992	4,838
22	Burkina	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
23	Burundi	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
24	Cambodge	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
25	Cameroun	0.013	0.017	1,947	0.013	0.017	2,355	4,302
26	Canada	2.754	3.625	412,430	2.732	3.638	494,864	907,294
27	Cape Vert	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
28	République centrafricaine	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
29	Tchad	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
30	Chili	0.131	0.172	19,618	0.036	0.048	6,521	26,139
31	Chine	0.973	1.281	145,713	0.995	1.325	180,230	325,944
32	Colombie	0.109	0.143	16,323	0.109	0.145	19,744	36,067
33	Comores	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
34	Congo	0.003	0.004	449	0.003	0.004	543	993
35	Îles Cook	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
36	Costa Rica	0.016	0.021	2,396	0.016	0.021	2,898	5,294
37	Côte d'Ivoire	0.009	0.012	1,348	0.009	0.012	1,630	2,978
38	Croatie	0.036	0.047	5,391	0.030	0.040	5,434	10,825
39	Cuba	0.026	0.034	3,894	0.024	0.032	4,347	8,241
40	Chypre	0.034	0.045	5,092	0.034	0.045	6,159	11,250
41	République tchèque	0.121	0.159	18,121	0.107	0.142	19,382	37,502

/ . . .

	Partie	Barème des quotes-parts de l'ONU 1999 (pour cent)	Barème, plafond de 25%, nul PMA ne verse plus de 0.01 % (pour cent)	Contributions Pour le 1er jan. 2001 US\$	Barème des quotes-parts 2000 (pour cent)	Barème, plafond à 25%, nul PMA ne verse plus de 0.01 % (pour cent)	Contributions pour le 1er jan. 2002 US\$	Total des contributions 2001-2002 US\$
42	République populaire démocratique de Corée	0.019	0.025	2,845	0.015	0.020	2,717	5,562
43	République démocratique du Congo	0.007	0.009	1,048	0.007	0.009	1,268	2,316
44	Danemark	0.691	0.909	103,482	0.692	0.922	125,346	228,828
45	Djibouti	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
46	Dominique	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
47	République dominicaine	0.015	0.020	2,246	0.015	0.020	2,717	4,963
48	Équateur	0.020	0.026	2,995	0.020	0.027	3,623	6,618
49	Égypte	0.065	0.086	9,734	0.065	0.087	11,774	21,508
50	Salvador	0.012	0.016	1,797	0.012	0.016	2,174	3,971
51	Guinée équatorienne	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
52	Érythrée	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
53	Estonie	0.015	0.020	2,246	0.012	0.016	2,174	4,420
54	Éthiopie	0.006	0.008	899	0.006	0.008	1,087	1,985
55	Communauté européenne	2.500	2.500	284,455	2.500	2.500	340,055	624,510
56	Fiji	0.004	0.005	599	0.004	0.005	725	1,324
57	Finlande	0.542	0.713	81,168	0.543	0.723	98,357	179,525
58	France	6.540	8.608	979,408	6.545	8.716	1,185,536	2,164,945
59	Gabon	0.015	0.020	2,246	0.015	0.020	2,717	4,963
60	Gambie	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
61	Géorgie	0.019	0.025	2,845	0.007	0.009	1,268	4,113
62	Allemagne	9.808	12.909	1,468,813	9.857	13.126	1,785,459	3,254,272
63	Ghana	0.007	0.009	1,048	0.007	0.009	1,268	2,316
64	Grèce	0.351	0.462	52,565	0.351	0.467	63,579	116,143
65	Grenada	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
66	Guatemala	0.018	0.024	2,696	0.018	0.024	3,260	5,956
67	Guinée	0.003	0.004	449	0.003	0.004	543	993
68	Guinée-Bissau	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
69	Guyana	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
70	Haïti	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
71	Honduras	0.003	0.004	449	0.003	0.004	543	993
72	Hongrie	0.120	0.158	17,971	0.120	0.160	21,736	39,707
73	Islande	0.032	0.042	4,792	0.032	0.043	5,796	10,589
74	Inde	0.299	0.394	44,777	0.299	0.398	54,160	98,937
75	Indonésie	0.184	0.242	27,555	0.188	0.250	34,054	61,609
76	Iran (République islamique d')	0.193	0.254	28,903	0.161	0.214	29,163	58,066
77	Irlande	0.224	0.295	33,545	0.224	0.298	40,574	74,120
78	Israël	0.345	0.454	51,666	0.350	0.466	63,398	115,064
79	Italie	5.432	7.149	813,478	5.437	7.240	984,837	1,798,315
80	Jamaïque	0.006	0.008	899	0.006	0.008	1,087	1,985
81	Japon	19.984	25.000	2,844,550	20.573	25.000	3,400,550	6,245,100

Partie	Barème des quotes-parts de l'ONU 1999 (pour cent)	Barème, plafond de 25%, nul PMA ne verse plus de 0.01 % (pour cent)	Contributions Pour le 1er jan. 2001 US\$	Barème des quotes-parts 2000 (pour cent)	Barème, plafond à 25%, nul PMA ne verse plus de 0.01 % (pour cent)	Contributions pour le 1er jan. 2002 US\$	Total des contributions 2001-2002 US\$
82 Jordanie	0.006	0.008	899	0.006	0.008	1,087	1,985
83 Kazakhstan	0.066	0.087	9,884	0.048	0.064	8,695	18,578
84 Kenya	0.007	0.009	1,048	0.007	0.009	1,268	2,316
85 Kiribati	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
86 Kirghizistan	0.008	0.011	1,198	0.006	0.008	1,087	2,285
87 République démocratique populaire Lao	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
88 Lettonie	0.024	0.032	3,594	0.017	0.023	3,079	6,673
89 Liban	0.016	0.021	2,396	0.016	0.021	2,898	5,294
90 Lesotho	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
91 Liechtenstein	0.006	0.008	899	0.006	0.008	1,087	1,985
92 Lituanie	0.022	0.029	3,295	0.015	0.020	2,717	6,012
93 Luxembourg	0.068	0.089	10,183	0.068	0.091	12,317	22,501
94 Madagascar	0.003	0.004	449	0.003	0.004	543	993
95 Malawi	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
96 Malaysia	0.180	0.237	26,956	0.183	0.244	33,148	60,104
97 Maldives	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
98 Mali	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
99 Îles Marshall	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
100 Mauritanie	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
101 Maurice	0.009	0.012	1,348	0.009	0.012	1,630	2,978
102 Mexique	0.980	1.290	146,762	0.995	1.325	180,230	326,992
103 Micronésie (États fédérés de)	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
104 Monaco	0.004	0.005	599	0.004	0.005	725	1,324
105 Mongolie	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
106 Maroc	0.041	0.054	6,140	0.041	0.055	7,427	13,567
107 Mozambique	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
108 Myanmar	0.008	0.011	1,198	0.008	0.011	1,449	2,647
109 Namibie	0.007	0.009	1,048	0.007	0.009	1,268	2,316
110 Nauru	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
111 Népal	0.004	0.005	599	0.004	0.005	725	1,324
112 Pays-Bas	1.631	2.147	244,253	1.632	2.173	295,614	539,867
113 Nouvelle-Zélande	0.221	0.291	33,096	0.221	0.294	40,031	73,127
114 Nicaragua	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
115 Niue	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
116 Niger	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
117 Nigeria	0.040	0.053	5,990	0.032	0.043	5,796	11,787
118 Norvège	0.610	0.803	91,352	0.610	0.812	110,493	201,845
119 Oman	0.051	0.067	7,638	0.051	0.068	9,238	16,876
120 Pakistan	0.059	0.078	8,836	0.059	0.079	10,687	19,523
121 Palau	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
122 Panama	0.013	0.017	1,947	0.013	0.017	2,355	4,302

	Partie	Barème des quotes-parts de l'ONU 1999 (pour cent)	Barème, plafond de 25%, nul PMA ne verse plus de 0.01 % (pour cent)	Contributions Pour le 1er jan. 2001 US\$	Barème des quotes-parts 2000 (pour cent)	Barème, plafond à 25%, nul PMA ne verse plus de 0.01 % (pour cent)	Contributions pour le 1er jan. 2002 US\$	Total des contributions 2001-2002 US\$
123	Papouasie Nouvelle-guinée	0.007	0.009	1,048	0.007	0.009	1,268	2,316
124	Paraguay	0.014	0.018	2,097	0.014	0.019	2,536	4,632
125	Pérou	0.095	0.125	14,227	0.099	0.132	17,932	32,159
126	Philippines	0.080	0.105	11,981	0.081	0.108	14,672	26,653
127	Pologne	0.207	0.272	31,000	0.196	0.261	35,503	66,502
128	Portugal	0.417	0.549	62,449	0.431	0.574	78,070	140,518
129	Qatar	0.033	0.043	4,942	0.033	0.044	5,977	10,919
130	République de Corée	0.994	1.308	148,858	1.006	1.340	182,223	331,081
131	République de Moldavie	0.018	0.024	2,696	0.010	0.013	1,811	4,507
132	Roumanie	0.067	0.088	10,034	0.056	0.075	10,144	20,177
133	Fédération de Russie	1.487	1.957	222,688	1.077	1.434	195,084	417,772
134	Rwanda	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
135	Saint Kitts et Nevis	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
136	Saint Lucia	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
137	Saint Vincent et les Grenadines	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
138	Samoa	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
139	San Marino	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
140	Sao Tome et Principe	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
141	Sénégal	0.006	0.008	899	0.006	0.008	1,087	1,985
142	Seychelles	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
143	Sierra Leone	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
144	Singapore	0.176	0.232	26,357	0.179	0.238	32,423	58,781
145	Slovaquie	0.039	0.051	5,841	0.035	0.047	6,340	12,180
146	Slovénie	0.061	0.080	9,135	0.061	0.081	11,049	20,184
147	Îles Salomon	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
148	Afrique du Sud	0.366	0.482	54,811	0.366	0.487	66,296	121,107
149	Espagne	2.589	3.408	387,720	2.591	3.450	469,324	857,044
150	Sri Lanka	0.012	0.016	1,797	0.012	0.016	2,174	3,971
151	Soudan	0.007	0.009	1,048	0.007	0.009	1,268	2,316
152	Suriname	0.004	0.005	599	0.004	0.005	725	1,324
153	Swaziland	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
154	Suède	1.084	1.427	162,336	1.079	1.437	195,446	357,782
155	Suisse	1.215	1.599	181,954	1.215	1.618	220,080	402,035
156	République arabe de Syrie	0.064	0.084	9,584	0.064	0.085	11,593	21,177
157	Tadjikistan	0.005	0.007	749	0.004	0.005	725	1,473
158	L'Ancienne République yougoslave de Macédoine	0.004	0.005	599	0.004	0.005	725	1,324
159	Togo	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331

	Partie	Barème des quotes-parts de l'ONU 1999 (pour cent)	Barème, plafond de 25%, nul PMA ne verse plus de 0.01 % (pour cent)	Contributions Pour le 1er jan. 2001 US\$	Barème des quotes-parts 2000 (pour cent)	Barème, plafond à 25%, nul PMA ne verse plus de 0.01 % (pour cent)	Contributions pour le 1er jan. 2002 US\$	Total des contributions 2001-2002 US\$
160	Tonga	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
161	Trinidad et Tobago	0.017	0.022	2,546	0.016	0.021	2,898	5,444
162	Tunisie	0.028	0.037	4,193	0.028	0.037	5,072	9,265
163	Turquie	0.440	0.579	65,893	0.440	0.586	79,700	145,593
164	Turkménistan	0.008	0.011	1,198	0.006	0.008	1,087	2,285
165	Uganda	0.004	0.005	599	0.004	0.005	725	1,324
166	Ukraine	0.302	0.397	45,227	0.190	0.253	34,416	79,642
167	Émirats arabes unis	0.178	0.234	26,657	0.178	0.237	32,242	58,899
168	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5.090	6.699	762,261	5.090	6.778	921,983	1,684,244
169	République unie de Tanzanie	0.003	0.004	449	0.003	0.004	543	993
170	Uruguay	0.048	0.063	7,188	0.048	0.064	8,695	15,883
171	Ouzbékistan	0.037	0.049	5,541	0.025	0.033	4,528	10,069
172	Vanuatu	0.001	0.001	150	0.001	0.001	181	331
173	Venezuela	0.176	0.232	26,357	0.160	0.213	28,982	55,339
174	Viêt-Nam	0.007	0.009	1,048	0.007	0.009	1,268	2,316
175	Yémen	0.010	0.013	1,498	0.010	0.013	1,811	3,309
176	Zambie	0.002	0.003	300	0.002	0.003	362	662
177	Zimbabwe	0.009	0.012	1,348	0.009	0.012	1,630	2,978
TOTAL		77.568	100.0	11,378,200	77.516	100.0	13,602,200	24,980,400

Annexe II

ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 1998

GENERAL TRUST FUND FOR THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY	
I. STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVE AND FUND BALANCE FOR THE FIRST YEAR OF THE BIENNIAL 1998-1999 ENDED 31 DECEMBER 1998	
INCOME	USD
Voluntary contributions	6,038,226
Interest income	367,606
TOTAL INCOME	6,405,832
EXPENDITURE	
Staff and other personnel costs	3,746,097
Consultants	60,374
Travel	403,837
Contractual services	74,341
Meetings and conferences	(343,207)
Rentals	11,525
Operating expenses	14,003
Acquisitions	(877)
Reporting costs	24,198
Sundry	98,910
Hospitality	5,287
Bank Charges	409
Loss on exchange	19,798
Programme support costs	532,283
TOTAL EXPENDITURE	4,646,978
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	1,758,854
Prior year adjustment	17,168
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	1,776,022
RESERVE AND FUND BALANCE, BEGINNING OF PERIOD	8,365,528
RESERVE AND FUND BALANCE, END OF PERIOD	10,141,550
II. STATEMENT OF ASSETS, LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE AS AT 31 DECEMBER 1998	
ASSETS	
Cash and term deposits	8,644,296
Voluntary contributions receivable	8,269,181
Other accounts receivable	720,205
Operating funds provided to implementing agencies	239,401
TOTAL ASSETS	17,873,083
LIABILITIES	
Contributions received in advance	5,899,995
Unliquidated obligations	811,913
Inter-fund balances payable	164,780
Other accounts payable	854,845
TOTAL LIABILITIES	7,731,533
RESERVE AND FUND BALANCE	
Cumulative surplus	10,141,550
TOTAL RESERVE AND FUND BALANCE	10,141,550
TOTAL LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE	17,873,083
 RAJ RIKHY Chief BY FINANCIAL RESOURCES MANAGEMENT SERVICE, UNION 5/17/99	

**GENERAL TRUST FUND FOR ADDITIONAL VOLUNTARY CONTRIBUTION
IN SUPPORT OF APPROVED ACTIVITIES UNDER THE
CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY**

**STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVE
AND FUND BALANCE FOR THE FIRST YEAR OF BIENNIAL 1998-1999
ENDED 31 DECEMBER 1998**

INCOME	USD
Voluntary contributions	757,957
Interest income	18,402
TOTAL INCOME	776,359
EXPENDITURE	
Staff and other personnel costs	389,582
Consultants	34,300
Travel	177,526
Contractual services	55,067
Meetings and conferences	76,826
Bank charges	38
Programme support costs	95,329
TOTAL EXPENDITURE	828,668
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	(52,309)
Prior period adjustments	(4,837)
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	(57,146)
RESERVE AND FUND BALANCE, BEGINNING OF PERIOD	409,645
RESERVE AND FUND BALANCE, END OF PERIOD	352,499

**II. STATEMENT OF ASSETS, LIABILITIES, RESERVE AND FUND
BALANCE AS AT 31 DECEMBER 1998**

ASSETS	
Cash and term deposits	872,585
Voluntary contributions receivable	32,201
Other accounts receivable	3,604
TOTAL ASSETS	908,390
LIABILITIES	
Unliquidated obligations	189,042
Inter-fund balances payable	336,350
Other accounts payable	30,499
TOTAL LIABILITIES	555,891
RESERVE AND FUND BALANCE	
Cumulative surplus	352,499
TOTAL RESERVE AND FUND BALANCE	352,499
TOTAL LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE	908,390

BE

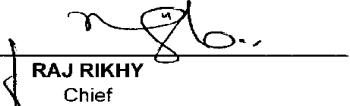
FINANCIAL RESOURCES MANAGEMENT SERVICE, UNION

4/28/99

RAJ RIKHY

Chief

/ ...

GENERAL TRUST FUND FOR VOLUNTARY CONTRIBUTION TO FACILITATE THE PARTICIPATION OF PARTIES IN THE PROCESS OF THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY	
I. STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVES AND FUND BALANCE FOR THE FIRST YEAR OF THE BIENNIAL 1998-1999 ENDED 31 DECEMBER 1998	
INCOME	USD
Voluntary contributions	1,372,632
Interest income	62,526
TOTAL INCOME	1,435,158
EXPENDITURE	
Travel	(2,259)
Meetings and conferences	1,554,866
Bank charges	35
Programme support costs	198,108
TOTAL EXPENDITURE	1,750,750
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	(315,592)
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	(315,592)
RESERVE AND FUND BALANCE, BEGINNING OF PERIOD	810,592
RESERVE AND FUND BALANCE, END OF PERIOD	495,000
II. STATEMENT OF ASSETS, LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE AS AT 31 DECEMBER 1998	
ASSETS	
Cash and term deposits	464,552
Voluntary contributions receivable	494,705
Other Accounts receivable	44,574
Operating funds provided to implementing agencies	110,072
TOTAL ASSETS	1,113,903
LIABILITIES	
Unliquidated obligations	203,196
Inter-fund balances receivable	367,594
Other accounts payable	48,113
TOTAL LIABILITIES	618,903
RESERVE AND FUND BALANCE	
Cumulative surplus	495,000
TOTAL RESERVE AND FUND BALANCE	495,000
TOTAL LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE	1,113,903
BZ	 RAJ RIKHY Chief FINANCIAL RESOURCES MANAGEMENT SERVICE, UNON
	5/17/99

**TRUST FUND FOR THE ESTABLISHMENT OF THE INTERIM SECRETARIAT OF
THE BIOLOGICAL DIVERSITY CONVENTION**

**I. STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVE
AND FUND BALANCE FOR THE FIRST YEAR OF THE BIENNIAL 1998-1999
ENDED 31 DECEMBER 1998**

	INCOME	USD
Interest income	7,006	
TOTAL INCOME	7,006	
	EXPENDITURE	
TOTAL EXPENDITURE	-	
EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	7,006	
RESERVE AND FUND BALANCE, BEGINNING OF PERIOD	310,506	
RESERVE AND FUND BALANCE, END OF PERIOD	317,512	

**II. STATEMENT OF ASSETS, LIABILITIES, RESERVE AND FUND
BALANCE AS AT 31 DECEMBER 1998**

	ASSETS	
Cash and term deposits	282,840	
Other accounts receivable	34,672	
TOTAL ASSETS	317,512	
	LIABILITIES	
TOTAL LIABILITIES	-	
	RESERVE AND FUND BALANCE	
Cumulative surplus	317,512	
TOTAL RESERVE AND FUND BALANCE	317,512	
TOTAL LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE	317,512	



RAJ RIKHY
Chief

BV

FINANCIAL RESOURCES MANAGEMENT SERVICE, UNON

4/28/99

Annexe III

ÉTAT DES FONDS BY, BE ET BZ AU 31 DÉCEMBRE 1999

Parties	Engagements non payés au 31/12/98	Engagements pour 1999	Versements effectués en 1998 pour 1999	Versements en 1999 pour les années antérieures	Versements effectués en 1999 pour 1999	Engagements non payés pour les années antérieures	Engagements non payés pour 1999	Engagements non payés pour 1999 et des années antérieures	Engagements pour 2000	Versements effectués en 1999 pour 2000	Engagements non payés pour 2000, 1999 et des années antérieures
	US \$	US \$	US \$		US \$	US \$	US \$	US \$	US \$	US \$	US \$
Albanie	2,292	226		2,292	226	0	0	0	240	613	(373)
Algérie	10,211	7,075		10,211	7,075	0	0	0	6,877		6,877
Angola	0	753	0	0	0	0	753	753	800		1,553
Antigua & Barbuda	0	151			151	0	0	0	160		160
Argentine	30,634	77,074			30,634	77,074	107,708	88,201			195,909
Arménie	17,947	828			17,947	828	18,775	480			19,255
Australie	0	111,547	111,547			0	0	0	118,588	118,588	0
Autriche	0	70,827			70,827	0	0	0	75,327		75,327
Bahamas	(1,834)	1,129	0		(1,834)	1,129	(705)	1,199	494		0
Bahreïn	1,149	1,280			1,149	1,280	2,429	1,359			3,788
Bangladesh	2,172	753			2,172	753	2,925	800			3,725
Barbade	705	602			602	705	0	705	640		1,345
Bélarus	66,704	6,172			66,704	6,172	72,876	4,558			77,434
Belgique	que	83,020		69,948		0	83,020	83,020	88,281		171,301
Belize	1,540	75			1,540	75	1,615	80			1,695
Bénin	(359)	151	0		(359)	151	(208)	160			(48)
Bhoutan	0	75	75			0	0	0	80	80	0

Parties	Engagements non payés au 31/12/98	Engagements pour 1999	Versements en 1998 pour 1999	Versements en 1999 pour les années antérieures	Versements en 1999 pour 1999	Engagements non payés pour les années antérieures	Engagements non payés pour 1999	Engagements non payés pour 1999 et des années antérieures	Engagements pour 2000	Versements en 1999 pour 2000	Versements non payés pour 2000, 1999 et des années antérieures
Bolivia	2,339	527				2,339	527	2,866	560		3,426
Botswana	0	753	753			0	0	0	800	800	0
Brésil	40,168	110,644		40,168	2,033	0	108,611	108,611	117,628		226,239
Bulgare	0	1,430			1,413	0	17	17	880		897
Burkina	365	151				365	151	516	160		676
Burundi	64	75				64	75	139	80		219
Cambodge	313	75				313	75	388	80		468
Cameroun	1,271	978				1,271	978	2,249	1,040		3,289
Canada	0	207,287			207,287	0	0	0	218,464		218,464
Cap-Vert	1,693	151				1,693	151	1,844	160		2,004
Rép. centrafricaine	527	75				527	75	602	80		682
Tchad	2,172	75				2,172	75	2,247	80		2,327
Chili	5,106	9,860				5,106	9,860	14,966	2,879		17,845
Chine	0	73,236			73,236	0	0	0	79,565		79,565
Colombie	6,382	8,204		6,382	1,918	0	6,286	6,286	8,716		15,002
Comores	2,172	75				2,172	75	2,247	80		2,327
Congo	1,343	226				1,343	226	1,569	240		1,809
Rép. dém. du Congo	2,172	527				2,172	527	2,699	560		3,259
Îles Cook	3,044	75		3,044	75	0	0	0	80	80	0
Costa Rica	3,044	1,204				3,044	1,204	4,248	1,279		5,527
Côte d'Ivoire	1,540	677		1,540	677	0	0	0	720	700	20
Croatie	12,086	2,710				12,086	2,710	14,796	2,399		17,195
Cuba	11,722	1,957		5,000		6,722	1,957	8,679	1,919		10,598

Parties	Engagements non payés au 31/12/98	Engagements pour 1999	Versements effectués en 1998 pour 1999	Versements en 1999 pour les années antérieures	Versements en 1999 pour 1999	Engagements non payés pour les années antérieures	Engagements non payés pour 1999	Engagements non payés pour 1999 et des années antérieures	Engagements pour 2000	Versements en 1999 pour 2000	Engagements non payés pour 2000, 1999 et des années antérieures
Chypre	0	2,559			2,559	0	0	0	2,719		2,719
Rép. tchèque	0	9,107			9,107	0	0	0	8,556	8,556	0
Danemark	45,951	52,010		46,951	52,010	(1,000)	0	(1,000)	55,336		54,336
Djibouti	172	75				172	75	247	80		327
Dominique	0	75	75			0	0	0	80	80	0
Rép. Dominicaine	1,021	1,129				1,021	1,129	2,150	1,199		3,349
Équateur	2,685	1,505				2,685	1,505	4,190	1,599		5,789
CEE	0	142,500			142,500	0	0	0	149,625		149,625
Égypte	0	4,892				0	4,892	4,892	5,198		10,090
Salvador	3,044	903				3,044	903	3,947	960		4,907
Guinée équatoriale	2,172	75				2,172	75	2,247	80		2,327
Érythrée	0	75	75			0	0	0	80	60	20
Estonie	5,371	1,129		5,371	1,129	0	0	0	960	960	0
Éthiopie	1,693	452		1,693	452	0	0	0	480	480	0
Fidji	705	301		705	301	0	0	0	320	261	59
Finlande	0	40,795			40,795	0	0	0	43,421		43,421
France	0	492,251			492,251	0	0	0	523,369		523,369
Gabon	1,149	1,129				1,149	1,129	2,278	1,199		3,477
Gambie	445	75				445	75	520	80		600
Géorgie	37,948	1,430				37,948	1,430	39,378	560		39,938
Allemagne	0	738,226			738,226	0	0	0	788,212		788,212
Ghana	2,292	527				2,292	527	2,819	560		3,379

Parties	Engagements non payés au 31/12/98	Engagements pour 1999	Versements effectués en 1998 pour 1999	Versements en 1999 pour les années antérieures	Versements en 1999 pour 1999	Engagements non payés pour les années antérieures	Engagements non payés pour 1999	Engagements non payés pour 1999 et des années antérieures	Engagements pour 2000	Versements en 1999 pour 2000	Engagements non payés pour 2000, 1999 et des années antérieures
Grèce	0	26,419				0	26,419	26,419	28,068		54,487
Grenade	1,343	75		1,343	75	0	0	0	80	80	0
Guatemala	4,582	1,355				4,582	1,355	5,937	1,439		7,376
Guinée	1,482	226				1,482	226	1,708	240		1,948
Guinée-Bissau	1,693	75				1,693	75	1,768	80		1,848
Guyana	1,343	75				1,343	75	1,418	80		1,498
Haiti	1,003	151				1,003	151	1,154	160		1,314
Honduras	2,292	226				2,292	226	2,518	240		2,758
Hongrie	0	9,032			9,032	0	0	0	9,596		9,596
Islande	0	2,409			2,409	0	0	0	2,559		2,559
Inde	18	22,505		0	22,505	18	0	18	23,909		23,927
Indonésie	18,298	13,849				18,298	13,849	32,147	15,033		47,180
Iran	60,427	14,527				60,427	14,527	74,954	12,874		87,828
Irlande	0	16,860	16,860			0	0	0	17,912		17,912
Israël	0	25,967			25,967	0	0	0	27,988		27,988
Italie	0	408,854			408,854	0	0	0	434,768		434,768
Jamaïque	638	452				638	452	1,090	480		1,570
Japon	998,797	1,425,000		998,797	520,778	0	904,222	904,222	1,496,250		2,400,472
Jordanie	638	452				638	452	1,090	480		1,570
Kazakhstan	64,035	4,968		15,755		48,280	4,968	53,248	3,838		57,086
Kenya	559	527		559	543	0	(16)	(16)	560		544
Kiribati	0	75	75			0	0	0	80		80
Rép. dém. pop. de Corée	14,465	1,430				14,465	1,430	15,895	1,199		17,094

Parties	Engagements non payés au 31/12/98	Engagements pour 1998	Versements en 1998 pour 1999	Versements en 1999 pour les années antérieures	Versements en 1999 pour 1999	Engagements non payés pour des années antérieures	Engagements non payés pour 1999	Engagements non payés pour 1999 et des années antérieures	Engagements pour 2000	Versements en 1999 pour 2000	Engagements non payés pour 2000, 1999 et des années antérieures
Kirghizistan	4,029	602				4,029	602	4,631	480		5,111
RPD Lao	20	75				20	75	95	80		175
Lettonie	0	1,806			1,806	0	0	0	1,359	1,359	0
Liban	(358)	1,204				(358)	1,204	846	1,279		2,125
Lesotho	477	151				477	151	628	160		788
Liechtenstein	319	452		319	452	0	0	0	480	480	0
Lituanie	0	1,656				0	1,656	1,656	1,199		2,855
Luxembourg	0	5,118			5,118	0	0	0	5,438		5,438
Macédoine	319	301				319	301	620	320		940
Madagascar	22	226		22	226	0	0	0	240	787	(547)
Malawi	0	151				0	151	151	160		311
Malaysia	8,935	13,548		8,935	13,548	0	0	0	14,634		14,634
Maldives	690	75			75	690	0	690	80	80	690
Mali	1,693	151				1,693	151	1,844	160		2,004
îles Marshall	0	75				0	75	75	80		155
Mauritanie	1,003	75				1,003	75	1,078	80		1,158
Maurice	0	677	677			0	0	0	720		720
Mexique	80,124	73,762		80,124	47,717	(0)	26,045	26,045	79,565		105,610
Féd. Ét. de Micronésie	0	75				0	75	75	80		155
Monaco	638	301		620		18	301	319	320		639

Parties	Engagements non payés au 1/12/98	Engagements pour 1999	Versements effectués en 1998 pour 1999	Versements en 1999 pour les années antérieures	Versements en 1999 pour 1999	Engagements non payés pour des années antérieures	Engagements non payés pour 1999	Engagements non payés pour 1999 et des années antérieures	Engagements non payés pour 2000	Versements en 1999 pour 2000	Engagements non payés pour 2000., 1999 et des années antérieures
Mongolie	638	151		638		0	151	151	160		311
Maroc	(2,114)	3,086			2,875	(2,114)	211	(1,903)	3,279		1,376
Mozambique	0	75			75	0	0	0	80	80	0
Myanmar	2,172	602		2,074		98	602	700	640		1,340
Namibie	447	527		447	527	0	0	0	560	560	0
Nauru	2,292	75				2,292	75	2,367	80		2,447
Népal	(2,383)	301				(2,383)	301	(2,082)	320		(1,762)
Pays-Bas	0	122,762			122,762	0	0	0	130,502		130,502
Nouv.-Zélande	0	16,634	16,634			0	0	0	17,672		17,672
Nicaragua	2,292	75		2,292	60	0	15	15	80		95
Niger	1,693	151				1,693	151	1,844	160		2,004
Nigeria	0	3,011				0	3,011	3,011	2,559		5,570
Niue	0	75	75			0	0	0	80	80	0
Norvège	(752)	45,913	0		45,161	(752)	752	0	48,778	558	48,220
Oman	0	3,839	3,839			0	0	0	4,078	4,078	0
Pakistan	3,819	4,441		3,819		0	4,441	4,441	4,718		9,159
Panama	1,444	978		700		744	978	1,722	1,040		2,762
Papouasie Nouv.- Guinée	(502)	527	0		25	(502)	502	0	560	1,100	(540)
Paraguay	1,343	1,054				1,343	1,054	2,397	1,120		3,517
Pérou	8,057	7,150		8,057		0	7,150	7,150	7,917		15,067
Philippines	0	6,021			6,021	0	0	0	6,477	3,054	3,423
Pologne	0	15,580			15,580	0	0	0	15,673	15,673	0
Portugal	17,870	31,387		17,870	31,387	0	0	0	34,465		34,465

Parties	Engagements non payés au 31/12/98	Engagements pour 1999	Versements effectués en 1998 pour 1999	Versements en 1999 pour des années antérieures	Versements en 1999 pour 1999	Engagements non payés pour des années antérieures	Engagements non payés pour 1999	Engagements non payés pour 1999 et des années antérieures	Engagements pour 2000	Versements en 1999 pour 2000	Engagements non payés pour 2000, 1999 et des années antérieures
Qatar	20	2,484		20	2,484	0	0	0	2,639		2,639
République de Corée	0	74,816			74,816	0	0	0	80,444		80,444
République de Moldavie	18,807	1,355				18,807	1,355	20,162	800		20,962
Roumanie	0	5,043			5,043	0	0	0	4,478		4,478
Fédération de Russie	645,569	111,923		400,000		245,569	111,923	357,492	86,122		443,614
Rwanda	1,003	75				1,003	75	1,078	80		1,158
St. Kitts et Nevis	0	75			75	0	0	0	80		80
Ste-Lucie	0	75			75	0	0	0	80		80
Saint-Vincent et les Grenadines	1,343	75				1,343	75	1,418	80		1,498
Samoa	0	75	75			0	0	0	80	80	0
San Marino	0	151			151	0	0	0	160		160
Sénégal	312	452	0			312	452	764	480		1,244
Seychelles	3,044	151				3,044	151	3,195	160		3,355
Sierra Leone	2,172	75				2,172	75	2,247	80		2,327
Singapore	0	13,247			13,247	0	0	0	14,314	14,314	0
Slovaquie	0	2,935			2,935	0	0	0	2,799	2,799	0
Slovénie	0	4,591	4,591			0	0	0	4,878		4,878
Îles Salomon	1,693	75				1,693	75	1,768	80		1,848
Afrique du Sud	0	27,548	27,548			0	0	0	29,267		29,267

Parties	Engagements non payés au 31/12/98	Engagements pour 1999	Versements effectués en 1998 pour 1999	Versements en 1999 pour des années antérieures	Versements en 1999 pour 1999	Engagements non payés pour des années antérieures	Engagements non payés pour 1999	Engagements non payés pour 1999 et des années antérieures	Engagements pour 2000	Versements en 1999 pour 2000	Engagements non payés pour 2000, 1999 et des années antérieures
Espagne	0	194,868			194,868	0	0	0	207,189		207,189
Sri Lanka	638	903				638	903	1,541	960		2,501
Soudan	1,693	527				1,693	527	2,220	560		2,780
Suriname	0	301				0	301	301	320		621
Swaziland	0	151	151			0	0	0	160		160
Suède	0	81,590			81,590	0	0	0	86,282		86,282
Suisse	(14,227)	91,450	0		77,223	(14,227)	14,227	0	97,157		97,157
Syrie	6,714	4,817				6,714	4,817	11,531	5,118		16,649
Tadjikistan	511	376				511	376	887	320		1,207
Togo	1,693	75				1,693	75	1,768	80		1,848
Tonga	0	75				0	75	75	80		155
Trinidad et Tobago	1,915	1,280				1,915	1,280	3,195	1,279		4,474
Tunisie	0	2,107	2,107			0	0	0	2,239	2,239	0
Turquie	28,081	33,118		28,081	7,103	0	26,015	26,015	35,184		61,199
Turkménistan	5,371	602				5,371	602	5,973	480		6,453
Ouganda	735	301				735	301	1,036	320		1,356
Ukraine	144,523	22,731				144,523	22,731	167,254	15,193		182,447
R.-U.	0	383,113			383,113	0	0	0	407,020		407,020
Rép. Unie de Tanzanie	1,003	226				1,003	226	1,229	240		1,469
Uruguay	12,173	3,613		2,818		9,355	3,613	12,968	3,838		16,806
Ouzbékistan	9,160	2,785				9,160	2,785	11,945	1,999		13,944
Vanuatu	0	75				0	75	75	80		155

Parties	Engagements non payés au 31/12/98	Engagements pour 1999	Versements effectués en 1998 pour 1999	Versements en 1999 pour des années antérieures	Versements en 1999 pour 1999	Engagements non payés pour des années antérieures	Engagements non payés pour 1999	Engagements non payés pour 1999 et des années antérieures	Engagements pour 2000	Versements en 1999 pour 2000	Engagements non payés pour 2000, 1999 et des années antérieures
Venezuela	(31,708)	13,247				(31,708)	13,247	(18,461)	12,794		(5,667)
Viêt-Nam	638	527		638	527	0	0	0	560	560	0
Yémen	1,343	753				1,343	753	2,096	800		2,896
Zambie	1,003	151		1,003	151	0	0	0	160	140	20
Zimbabwe	0	677			677	0	0	0	720		720
Sous-total	2,554,343	5,699,995	185,157	1,768,236	3,972,506	786,108	1,542,332	2,328,439	5,985,010	179,853	8,133,596
Contributions supplément.											0
USA	0	150,000	0	0	150,000	0	0	0	0		0
Canada	0	800,000	0	0	800,000	0	0	0	0		0
Québec	0	200,000	0	0	200,000	0	0	0	200,000	0	200,000
Grand Total	2,554,343	6,849,995	185,157	1,768,236	5,122,506	786,108	1,542,332	2,328,439	6,185,010	179,853	8,333,596

FONDS GÉNÉRAL DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR APPUYER LES ACTIVITÉS ENTREPRISES

APPROUVÉES AU TITRE DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (BE)

État des contributions au 31 décembre 1999 (en dollars U.S.)

DONATEURS	Engagements non payés au 31.12.98	Ajustements	Engagements pour 1999		Versements en 1999 pour les années antérieures	Versements en 1999 pour 1999 et les années à venir	Engagements non payés pour 1999 et les années antérieures
Australie	0	0	19,290	4/	0	19,290	0
Canada	0	0	66,556	11/	0	66,556	0
Colombie	0	0	350,000	6/	0	350,000	0
France	0	0	10,497	14/			10,497
Malte	0	0	500		0	500	0
Pays-Bas	5,200	0	0	1/	0	0	5,200
Pays-Bas	24,990	0	0	2/	24,990	0	0
Pays-Bas	0	0	151,726	16/		151,726	0
Espagne	0	0	211,692	15/			211,692
Suède	0	0	59,232	5/	0	0	59,232
Suisse	2,000	0	0	3/	0	0	2,000
Suisse	0	0	233,230	12/	0	233,230	0
Royaume-Uni	0	0	32,340	8/		32,340	0
Royaume-Uni	0	0	32,340	9/		32,340	0
Royaume-Uni	0	0	32,340	10/		32,340	0
IUCN	0	0	15,000			15,000	0
FAO	0	0	107,000	7/		107,000	0
Total	32,190	0	1,321,743	0	24,990	1,040,322	288,621

1/ Contribution des Pays-Bas pour les frais de transport et d'hébergement des 11 participants «Réunion du Groupe de liaison sur les indicateurs biologiques» projet N° WW113407 (venu du BZ)

- 2/ Engagement des Pays-Bas pour une rencontre élargie du Bureau sur la prévention des risques biotechnologiques –Oct. 98
- 3/ Suisse: Réunion du bureau de la CDP (juin-juillet 1997)
- 4/ Australie :contribution de 30 000 A\$ pour des activités approuvées
- 5/ Suède : l'agence SIDA défraie 50% de la position sur la Taxonomie position (1,45 million de couronnes pour trois ans à compter de mars – 1999-2002)
- 6/ Colombie : gouvernement hôte de la réunion de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques, 12-25 février 1999
- 7/ FAO-Italie- Responsable de programme sur la diversité biologique agricole
- 8/ R.-U. : engagement de 20 000 livres pour élaborer un cadre d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention (WCMC)
- 9/ R.-U. : engagement de 20 000 livres pour défrayer les coûts de préparation d'un manuel de la Convention
- 10/ R.-U. : engagement de 20 000 livres pour défrayer la suite des travaux du professeur Ed Malthy
- 11/ Canada – engagement de 100 000 \$ CDN
- 12/ Suisse : engagement de 350 000 FS pour les réunions du Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages, à San Jose, Costa Rica, du 4 au 8 oct.. 99
- 13/ IUCN : contribution pour la consultation des experts sur le blanchissement corallien, 11-13 oct.. 99, aux Philippines
- 14/ France : engagement de 65 000 FF pour soutenir la réunion du Groupe d'experts sur le blanchissement corallien – Philippines, 11-13 octobre 1999
- 15/ Espagne : engagement pour organiser la réunion du Groupe de travail spécial sur l'Article 8(j), 27-31 mars 2000, à Séville
- 16/ Pays-Bas- Appui financier pour le poste de Responsable principal de programme

/ ...

FONDS GÉNÉRAL DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES SUPPLÉMENTAIRES VISANT À FACILITER LA PARTICIPATION DES PARTIES AUX ACTIVITÉS ENTREPRISES AU TITRE DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (BZ)

État des contributions au 31 décembre 1999 (en dollars U.S.)

DONATEURS	Engagem. non payés 31.12.98		Engagem. pour 1999	Versements en 1998 pour 1999	Versements en 1999 pour des années antérieures	Versement en 1999 pour 1999 et les années à venir	Engagem. non payés pour 1999 et années antérieures
Australie	0	14/	32,150	0	0	32,150	0
Australie	0	44/	31,800	0	0	31,800	0
Autriche	0	15/	20,000	0	0	20,000	0
Autriche	0	27/	15,000	0	0	15,000	0
Canada	5,186	2/	0	0	0	0	5,186
Canada	0	22/	33,088	0	0	33,088	0
Canada	0	42/	33,670	0	0	33,670	0
Cuba	0	36/	790			790	0
Rép. Centrafricaine.	0	28/	2,000	0	0	0	2,000
Danemark	9,356	3/	0	0	0	0	9,356
Danemark	0	30/	20,000	0	0	20,000	0
Danemark	0	16/	75,000	0	0	0	75,000
Danemark	0	26/	33,738	0	0	33,738	0
CEE	100,229	1/	0	0	0	0	100,229
CEE	23,449	4/	0	0	23,449	0	0
CEE	88,456	5/	(10,456)	0	78,000	0	0
CEE	87,514	6/	0	0	81,431	0	6,083
CEE	0	33/	106,838			64,200	42,638
Finlande	20,000	7/	0	0	0	0	20,000
Finlande	0	45/	28,043			28,043	0
France	0	35/	15,947				15,947
Allemagne	0	17/	54,427	0	0	54,427	0
Irlande	20	8/	0	0	0	0	20

DONATEURS	Engagem. non payés 31.12.98		Engagem. pour 1999	Versements en 1998 pour 1999	Versements en 1999 pour des années antérieures	Versement en 1999 pour 1999 et les années à venir	Engagem. non payés pour 1999 et années antérieures
Irlande	0	20/	39,090	0	0	39,090	0
Kenya	0	23/	949	0	0	949	0
Namibie	0	32/	1,000	0	0	0	1,000
Pays-Bas	7,029	21/			7,029		0
Nouvelle-Zélande	0	18/	28,155	0	0	28,155	0
Nouvelle-Zélande	0	43/	15,198	0	0	15,198	0
Norvège	0	24/	6,329	0	0	6,329	0
Norvège	0	25/	12,658	0	0	12,658	0
Norvège	0	31/	31,838	0	0	31,838	0
Norvège	0	34/	12,781	0	0	12,781	0
Norvège	0	41/	12,407	0	0	12,407	0
République de Corée	50,000	9/	0	0	0	0	50,000
Suède	0	11/	168,328	0	0	168,328	0
Suède	0	37/	23,981	0	0	23,981	0
Suède	0	38/	35,971	0	0	35,971	0
Suède	0	39/	47,962	0	0	47,962	0
Suède	0	40/	47,962	0	0	47,962	0
Suisse	15,000	10/	0	0	0	0	15,000
Suisse	0	13/	72,637	0	0	72,637	0
Royaume-Uni	80,000	12/	0	0	80,000	0	0
Royaume-Uni	0	19/	79,250	0	0	79,250	0
Royaume-Uni	0	29/	47,580	0	0	47,580	0
Total	486,239		1,176,111	0	269,910	1,049,982	342,458

** Veuillez noter que les chiffres entre parenthèses () indiquent un crédit

1/ Contribution de la CEE pour les frais des pays les moins avancés (60% de 75 000 ECU)

2/ Canada : contribution supplémentaire pour les frais de voyage des participants de pays en développement aux réunions du SCBD.

3/ Danemark : contribution pour les frais de voyage des participants de pays en

développement, soit l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, pour qu'ils participent aux rencontres régionales précédant la CDP4 en 1998

4/ EEC : engagement pour 22 700 ECU (US\$25,000) pour la réunion du Bureau élargi sur la prévention des risques biotechnologiques à Montréal, 21-22/10/98

5/ CEE : contribution de 125 000 ECU – Octroi d'une subvention, réf. B7-8110/98/258/D4/EH, à être payée en deux versements (on a déjà payé l'équivalent de 50 000 ECU)

6/ CEE engagement de 75 000 EUR relativement à l'engagement financier B7-8110/98/000930/A4/EH – Réunion sur la prévention des risques biotechnologiques et réunion extraordinaire de la CDP à Carthagène

7/ Finlande : Aide aux pays en développement pour qu'ils puissent participer à la négociation du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques

8/ Irlande : Réunions de la Conférence des Parties et de l'Organe subsidiaire (SBSTTA)

9/ Corée : contribution aux frais de voyage des participants à la réunion de l'atelier du Centre d'échange en Asie

10/ Suisse : SBSTTA

11/ Suède : engagement de 1 300 000 couronnes suéd. pour la participation des délégués des pays en développement

12/ R.-U. : engagement (50 000 livres) pour faciliter la participation des pays en développement à la réunion sur la prévention des risques biotechnologiques en février 1999, en Colombie

13/ Suisse : engagement de 100 000 FS pour la réunion sur la prévention des risques biotechnologiques les 22-23 février 1999, en Colombie

14/ Australie : engagement de 50 000 A\$ pour la participation des îles du Pacifique Parties à la Convention aux réunions BSWG-6 et EX-COP 6

15/ Autriche : contribution pour la participation des Parties à la 6e réunion sur la prévention des risques biotechnologiques

16/ Danemark : engagement pour les frais de voyage des délégués des pays d'Europe centrale et orientale aux réunions préparatoires du SCBD en 1999

17/ Allemagne : engagement de 100 000 DM

18/ Nouvelle-Zélande : engagement de 50 000 NZ\$ pour la participation des pays des îles du Pacifique aux réunions du SBSTTA-4 (21-30 juin 1999, à Montréal)

19/ R.-U. : engagement (50 000 livres) pour la participation des pays en développement à la réunion du SBSTTA-4 (Montréal 25.5 -- 30.6.99)

20/ Irlande : pour les réunions de la CDP et du SBSTTA

21/ Pays-Bas : remboursement pour remise excédentaire en vertu de PV no. 9-35-03-114 (Projet Matra 97-A-2.15

22/ Canada (50 000 CDN\$) pour appuyer la réunion de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques

23/ Kenya (69 300 shillings) pour les consultations informelles sur la reprise de la session extraordinaire de la CDP-5, sur le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques 15-19 septembre.

24/ Norvège : engagement de 50 000 couronnes norv. Pour les réunions SBSTTA -4 et ISOC, du 21 au 25 juin à Montréal

- 25/ Norvège : engagement de 100 000 couronnes norv. pour la réunion des experts sur l'accès et le partage des avantages, au Costa Rica, du 4 au 8 octobre 1999
- 26/ Danemark : 225 000 couronnes dan. pour les frais de voyage des délégués des pays d'Europe centrale et orientale à la réunion sur la prévention des risques biotechnologiques, à Vienne, en septembre 1999
- 27/ Autriche : Réunion sur le protocole en matière de prévention des risques biotechnologiques – septembre 1999
- 28/ République centrafricaine : pour la réunion sur le protocole en matière de prévention des risques biotechnologiques – septembre 1999
- 29/ R.-U. : engagement de 30 000 livres pour les consultations informelles sur le protocole en matière de prévention des risques biotechnologiques – septembre 1999
- 30/ Danemark : engagement pour la participation de délégués de pays les moins avancés spécifiques à la 6^e réunion BSWG
- 31/ Norvège : engagement de 250 000 couronnes norv. pour faciliter la participation de pays en développement parties à la Convention lors de la réunion sur le protocole en matière de prévention des risques biotechnologiques, à Vienne, du 15 au 19 septembre 1999
- 32/ Namibie : engagement de 1000 US\$
- 33/ CEE : engagement de 100 000 Euros pour les frais de voyage des pays en développement Parties à la convention, lors de la réunion sur le protocole en matière de prévention des risques biotechnologiques, à Vienne, du 15 au 19 septembre 1999
- 34/ Norvège : engagement de 100 000 couronnes norv. pour faciliter la participation des pays en développement Parties à la Convention, lors de la réunion sur le protocole en matière de prévention des risques biotechnologiques, à Vienne, du 15 au 19 septembre 1999
- 35/ France : engagement de 100 000 FF pour appuyer la participation à la réunion du Groupe de liaison sur l'approche fondée sur les écosystèmes, du 15 au 17 septembre 1999, à Paris
- 36/ Cuba : réunion sur la prévention des risques biotechnologiques, 1999
- 37/ Suède : contribution de 200 000 couronnes suéd. pour la cinquième réunion du SBSTTA, à Montréal , du 31 janvier au 4 février 2000
- 38/ Suède : contribution de 300 000 couronnes suéd. pour la réunion du Groupe spécial sur l'Article 8(j), à Séville, 27-31 mars 2000
- 39/ Suède : contribution de 400 000 couronnes suéd. pour la 5^e Conférence des Parties à la Convention, à Nairobi, du 15 au 26 mai 2000
- 40/ Suède : contribution de 400 000 couronnes suéd. pour la consultation informelle du groupe de travail spécial sur la prévention des risques biotechnologiques, à Vienne, du 15 au 19 septembre 1999
- 41/ Norvège : engagement de 100 000 couronnes norv. pour la session exploratoire sur les évaluations scientifiques de la mise en œuvre de la Convention, du 17 au 19 novembre 1999, à Oslo
- 42/ Canada : engagement de 50 000 CDN\$ pour appuyer la reprise de la session extraordinaire de la CDP. Du 20 au 28 janvier 2000, à Montréal
- 43/ Nouvelle-Zélande : engagement de 30 000 NZ\$ pour appuyer la participation des îles du Pacifique Parties à la Convention à la cinquième réunion de l'Organe subsidiaire, du 31 janvier au 4 février 2000
- 44/ Australie : engagement de 50 000 AUS\$ pour appuyer la participation des îles du Pacifique Parties à la Convention aux activités entreprises au titre de la Convention
- 45/ Finlande : engagement de 165 000 marks finlandais pour la consultation informelle en matière de prévention des risques biotechnologiques

/ ...

